



Mrs: J. Masson, C. Dupau, A. Valentin et J. Thomas.

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Laumonier-Mairesse et S. Soetaert

Syndic : J.P Blostin et P. Petitgas

◇ Retour sur l'Assemblée Générale du jeudi 23 mai 2019

Le syndic n'a pas tenu compte des recommandations que nous lui avons communiquées concernant la tenue de l'Assemblée Générale.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs points ont été mal préparés : Les listes de présence étaient partagées seulement en deux files entraînant une attente plus importante qu'aux Assemblées Générales précédentes, et surtout, Foncia n'avait pas prévu de distribuer à chaque copropriétaire, les feuilles avec les codes-barres permettant ainsi de voter rapidement (pouvoirs compris) et non à main levée comme cela a été le cas lors de cette Assemblée Générale. Heureusement, les votes des résolutions proposées étaient assez simples à gérer. Elles n'entraînaient pas un nombre important de votes contre ou abstention ce qui a permis un déroulement presque raisonnable.

Au vu de notre mécontentement, Foncia ne nous facturera pas la prestation.

M. Petitgas, remplaçant à la fin du mois de Juin 2019 de M. Blostin (en charge actuellement de notre résidence) sera très vigilant l'année prochaine sur l'organisation de l'Assemblée Générale. Un matériel de sonorisation sera loué, une information concernant le nombre de pouvoirs autorisés par chaque copropriétaire sera faite avant l'Assemblée Générale et le vote à l'aide de code barre sera rétabli.

◇ Point travaux

Les Opérations Préalables avant Réception définitive des travaux individuels continuent à être faites au mois de Juin.

Les nouvelles portes de hall sont arrivées. La pose commence le 10 juin pour les bâtiments Rameau, Petit Debussy et Mozart.

Les portes des bâtiments Lully et Grand Debussy seront livrées le 14 juin et posées dans la foulée à raison d'une porte par jour.

Un contrôle sera fait après chaque pose pour assurer une parfaite sécurité.

Les targettes (fermetures sécurisées pour les volets des rez de chaussée) vont être installées après prise de rendez-vous avec les copropriétaires concernés avec possibilité du midi et du samedi. Des affichages à ce sujet seront mis sur les portes des halls de tous les bâtiments.

La pose des volets du 5 et 6 Offenbach et du 1, 2 et 3 Lully se fera d'ici une quinzaine de jours.

Suite à la tempête qui a balayé la résidence la semaine dernière, quelques dégâts ont été recensés sur le chantier et sur les toitures. Tous les frais occasionnés par cette tempête sont pris en charge par les sociétés concernées et non par la copropriété.

◇ Vie de la résidence

Une réunion a eu lieu en présence du président du conseil syndical, du syndic et du commandant de la police de Plaisir responsable de notre secteur. Des actions dans la résidence, vont être prises concernant les stationnements sauvages (stationnement autour des ronds-points, dans les virages etc...), les véhicules « tampons » et la sécurité.

Des emplacements visiteurs ou non numérotés sont à votre disposition dans la résidence. Malheureusement, certains copropriétaires stationnent leur véhicule sur ces places de façon abusive. Encore une fois, nous demandons à chaque copropriétaire d'avoir une attitude civique en limitant le stationnement de leur véhicule sur ces emplacements.

Par ailleurs, nous vous informons que le Président du Conseil Syndical a reçu une troisième lettre anonyme. Si cela se renouvelle une quatrième fois, une plainte sera déposée auprès du Commissariat de Police de Plaisir.

Les grooms défectueux de certains ascenseurs sont commandés et vont être changés.

De la pelouse sera semée autour des bâtiments rénovés dès que les conditions climatiques le permettront.

Une approche a été faite auprès du magasin « Tom & Go » pour nous aider à financer un distributeur de petits sachets « toutounet » qui permettront (nous l'espérons !) aux maîtres de ramasser ce que leur compagnon à quatre pattes aura laissé sur les allées ou sur les pelouses.

La société SPEBI doit nous aider à constituer une boîte à livres.

Si vous constatez qu'un éclairage est hors service sur la voie publique, vous devez appeler la Communauté d'Agglomération (SQY) par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h au [01 39 44 80 80](tel:0139448080)

Enfin, si vous avez besoin d'un échéancier personnel concernant le PTZ collectif à taux 0, vous devez faire la demande auprès du syndic (il est le seul interlocuteur).

Pour information, la SEDD (semaine européenne du développement durable) qui a pour objectif de promouvoir les enjeux d'un développement durable, a accueilli samedi 8 juin au Parc de Diane des Clayes sous-bois des stands et des conférences du « Village climat ». Dans ce cadre et à la demande de la Mairie, le conseil syndical a présenté la réalisation de la rénovation énergétique de la résidence.

Bonnes vacances à tous.

*Pour le CS, le président
Jean Masson*